

2018-CA658-02.04-R7184

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 10 décembre 2018 à 13 h 30.

POLITIQUE VISANT À PRÉVENIR ET COMBATTRE LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

CONSIDÉRANT la Stratégie ministérielle 2017-2022 d'intervention pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (RLRQ, chapitre P-22.1, sanctionnée le 8 décembre 2017);

CONSIDÉRANT les articles 4.3 et 7.2.1 du Règlement no 1 « Règlement de régie interne »;

CONSIDÉRANT la résolution 2018-CA646-02.07-R7054 (12 mars 2018) relative à l'adoption de la composition du comité institutionnel permanent;

CONSIDÉRANT le projet de Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel préparé par le comité institutionnel permanent;

CONSIDÉRANT l'avis du comité des ressources humaines à l'effet de recommander l'adoption de la Politique précitée;

CONSIDÉRANT l'examen du Secrétariat général;

CONSIDÉRANT les explications du vice-recteur aux ressources humaines;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. d'adopter, sous réserve de corrections mineures à être apportées par le comité institutionnel permanent, la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, telle qu'elle se lit en annexe à la présente résolution;

[ANNEXE 2018-CA658-02.04-R7184](#)

2. de fixer l'entrée en vigueur de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au 1er août 2019;

3. de mandater le comité institutionnel permanent pour assurer le suivi de la ladite politique et pour élaborer et assurer la mise en œuvre d'un plan d'action visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Marylène Drouin
Secrétaire générale

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.